

# CAMÉRA INDIVIDUELLE MOBILE POLICE MUNICIPALE

REF. 023346



> **SENTINEL + : Conforme au Décret N°2016-1861 du 23 décembre 2016 :**

- Horodatage : Enregistrement date et heure.
- Localisation GPS intégrée.
- Mémoire interne sécurisée : 32Go.
- Enregistrements et données sécurisés.
- Hotline basée en France.

> **CONFORME AU DECRET N°2016-1861 du 23 DECEMBRE 2016** relatif aux conditions d'expérimentation de l'usage de caméras individuelles par les agents de police municipale dans le cadre de leurs interventions.

- **Horodatage** : enregistrement de la date et de l'heure dès le déclenchement de l'enregistrement (art.2)
- **GPS inclus** : définition de la localisation précise des lieux où ont été collectées les données (art.2)
- **Mémoire interne sécurisée** : capacité de 32Go permettant un stockage des enregistrements d'environ 8 heures en qualité Full HD et plus de 10 heures en qualité HD (art.5 et 6)
- **Sécurisation des enregistrements** : mot de passe requis pour l'accès au menu, aux images et aux vidéos, garantissant la confidentialité des enregistrements avant le transfert sur un support informatique sécurisé (art.5 et 6)
- **Transfert automatique des enregistrements** : directement à partir du câble USB, sur un poste informatique dédié et sécurisé, ou sur la station de gestion sécurisée (*référence article 024985 disponible en option*) (art. 5 et 6)
- **Signal lumineux** : Voyant lumineux permettant de signaler le mode de la caméra (active, pause, jour/nuit)

> **FONCTIONNALITÉS :**

- Autonomie de la batterie de plus de 8 heures en mode enregistrement
- Localisation GPS intégrée
- Mode nuit haute performance
- Grand angle de vision de 140°
- Compacte, légère (165 grammes)
- Modes optionnels de pré-enregistrement et de post-enregistrement, réglables de 30 secondes à 10 minutes

- Possibilité de prendre des photos en même temps que de filmer
- Menu en français
- Hotline dédiée Sentinel, basée en France

> **GARANTIE : 2 ans**

> **ACCESSOIRES :**

La caméra est livrée avec : socle support antidérapant, câble USB de téléchargement et de recharge, cordon d'alimentation secteur, prise allume-cigare, CD-rom d'installation et logiciel de gestion et de consultation des enregistrements, pince d'accroche sur attache micro, patte d'attache épaule, notice d'utilisation en français.

> **OPTIONS :**

- Harnais de fixation anti-arrachement 023347
- Support auto 024277
- Support moto 024278
- Station de gestion globale des enregistrements avec logiciel et écran tactile intégrés 024985

Cet équipement répond aux 3 grands objectifs du décret énoncés article 3 :

- La prévention des incidents lors des interventions, baisse du risque d'agression estimé de 70%.
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves dans le cadre d'une procédure judiciaire.
- La formation et la pédagogie des agents.